

AVANTAGES



DISPOSITIF POUR L'EVACUATION DE L'EAU



PARFAITE VENTILATION DU BOIS ÉLIMINE LES ZONES DE RÉTENTION D'EAU



FACILE ET RAPIDE À POSER REPÈRES DE POSITIONNEMENT



PARFAITEMENT ÉTANCHE À L'EAU MATÉRIAU NON POREUX



ISOLATION ACOUSTIQUE MAXIMUM



AMORTISSANTE CONFORT AMÉLIORÉ



RÉSISTANCE À LA COMPRESSION EXCEPTIONNELLE



EXTRÊMEMENT DURABLE



QUALITÉ ET PERFORMANCES SANS COMPROMIS

UTILISATION



Les lambourdes en bois doivent être systématiquement isolées du sol avec des systèmes de calage.

Les cales d'isolation NÖVLEK® isolent les lambourdes du sol ou de leur support et garantissent des lambourdes toujours au sec.

Les lambourdes ne peuvent jamais être posées à même le sol ou à même leurs supports tels que les plots ou longrines en béton.

L'utilisation des cales d'isolation NÖVLEK® prévient les risques de dégradation et de pourrissement prématuré des lambourdes.



Stabilité et durée de vie augmentées

La multitude de canaux garantissent la ventilation et le bon écoulement de l'eau. Tout risque de rétention entre la cale et la lambourde et entre la cale et le sol est éliminé. La stabilité et la durabilité des lambourdes s'en trouvent considérablement améliorées.



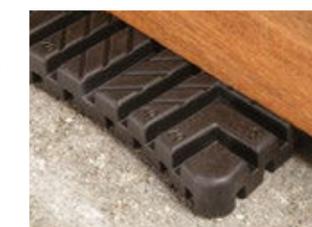
Empilables et combinables entre elles

Les cales d'isolation s'empilent et se combinent entre elles selon la hauteur désirée ou exigée par les normes en vigueur.



Vissage de la cale sous la lambourde

Pour éviter le déplacement des cales lors de l'ajustement des lambourdes durant la pose ou dans le temps, il est conseillé de les visser sous la structure. Gain de temps garanti.



Indicateurs de positionnement

Garantissent un positionnement précis et une grande rapidité de pose.

Matériau non poreux à très haute résistance à la compression

N'absorbe pas l'eau et l'humidité. Garantit une parfaite stabilité tout en absorbant les inégalités de surface et en assurant une bonne isolation acoustique.

Canaux pour l'évacuation de l'eau et la ventilation

Une multitude de canaux orientés avec pente de 2 à 3% recouvrent les deux faces de la cale pour évacuer efficacement l'eau et supprimer tout risque de rétention et de stagnation d'eau sur et sous la cale. Les profonds canaux contribuent également à la bonne ventilation de la sous-face de la lambourde. Les lambourdes sont ainsi gardées parfaitement au sec et leur durée de vie est augmentée.

pente 3% ————— pente 3%

2 épaisseurs disponibles

6 et 10 mm.

Indicateurs de positionnement et centrage

Permettent de positionner et centrer rapidement la cale par rapport à la largeur de la lambourde (repères à 40, 50, 60 ou 70 mm).

Trou pour le vissage de la cale

Pour éviter le déplacement des cales lors de l'ajustement de la sous-construction et dans le temps.

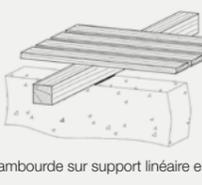
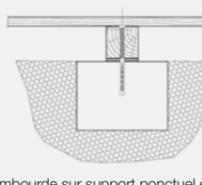
Forme échancrée

L'échancrure a été étudiée pour permettre l'écoulement de l'eau entre deux cales placées bord à bord (cas du double lambourde).

CONFORMITÉ

Les cales d'isolation NÖVLEK® répondent parfaitement aux exigences de la norme NF DTU 51.4 en matière de calage pour la mise en oeuvre des lambourdes.

DTU 51.4 Exigences pour la mise en œuvre des lambourdes (extrait)



5.5.3.1. Principes généraux (Mise en œuvre des lambourdes)

Les lambourdes doivent être systématiquement isolées du sol avec des systèmes de calage en métal ou en polymères (pas de cales en bois, pas de lambourdes posées à même le sol).

Mise en œuvre des lambourdes	Sur dalle en béton	Sur supports ponctuels en béton	Sur supports linéaires en béton
Épaisseur minimum de la cale d'isolation	Lambourdes parallèles à la pente 10 mm Lambourdes perpendiculaires à la pente 20 mm	5 mm	5 mm

5.5.3.3. Mise en œuvre des lambourdes sur dalle en béton

Les lambourdes doivent être désolidarisées de la dalle béton par des cales. Afin d'éviter le déplacement des cales dans le temps, celles-ci doivent être systématiquement rendues solidaires de l'ouvrage (par exemple par fixation sur la lambourde). Dans ce cas (lambourdes dans le sens de la pente du nu supérieur de la dalle), l'épaisseur de calage des lambourdes doit être **supérieure ou égale à 10 mm**. Ce calage doit être d'une épaisseur **supérieure ou égale à 20 mm** si les lambourdes sont positionnées perpendiculairement à la pente du dallage.

5.5.3.5.3. Lambourdes sur supports linéaires en béton

Le calage des lambourdes doit être **supérieur ou égal à 5 mm**.

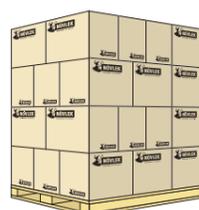
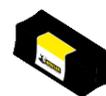
Critères généraux de choix des matériaux (CGM) : 4.4. Dispositifs de calage

Ces dispositifs de calage sont destinés à être positionnés en interface entre un support et une lambourde ou une lambourde et une lame de platelage. Ils peuvent prendre des géométries distinctes (rondelle, carré, rectangle, etc.). Ils doivent avoir des caractéristiques de **résistance à la compression, de durabilité, de non porosité** et éventuellement de résilience en cas d'exigence acoustique.

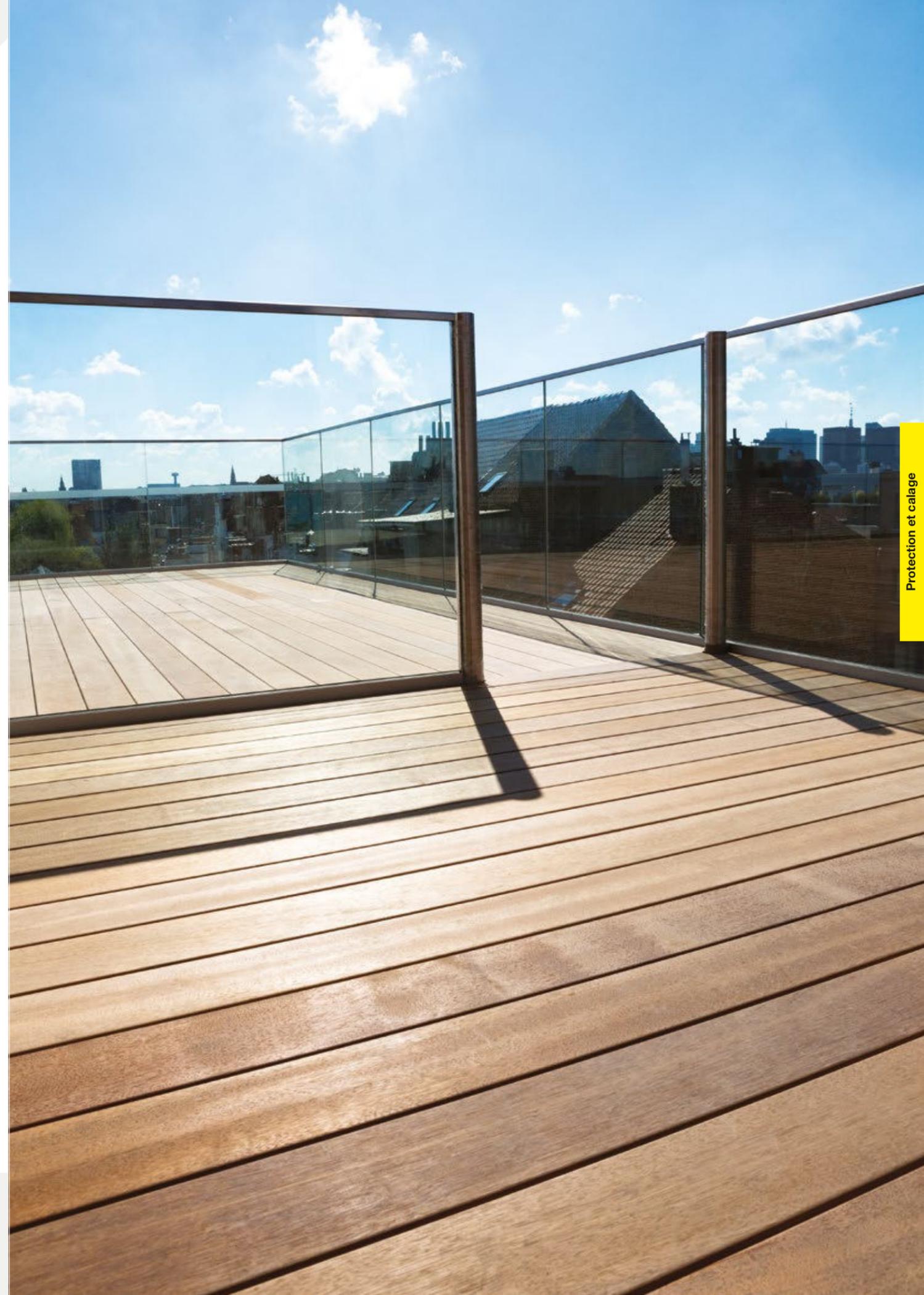
CALES D'ISOLATION



25 pièces | ± 5 m²



Epaisseur	Dimensions	Code article	Code EAN	Décolisage	Carton complet	Palette complète
6 mm	90 x 90 mm	PAD-06-25-01	5425 03355 530 6	1 à 19 packs	20 packs	360 packs
10 mm	90 x 90 mm	PAD-10-25-01	5425 03355 531 3	1 à 11 packs	12 packs	216 packs



Protection et calage